



Carole Grandjean

Députée de Meurthe-et-Moselle

Commissaire aux Affaires Sociales

Commissaire aux Affaires Européennes



CGrandjean54



GrandjeanCarole



carolegrandjean

www.carolegrandjean.fr

CHRU DE NANCY : La Députée Carole GRANDJEAN mobilisée au côté du Ministre de la Santé Olivier VÉРАН

Après avoir interpellé à plusieurs reprises le Ministre de la Santé, Olivier VERAN, la Députée Carole Grandjean se félicite de la prise de position du Ministre lors du Séminaire National des Hospitaliers, le 18 novembre dernier.

Celui-ci assure que la suppression de lits et la réduction des moyens à l'hôpital doivent s'achever : « *C'est forcément antinomique de ma conception de l'hôpital et c'est désormais antinomique de la conception qu'a le Gouvernement* » a assuré le Ministre.

La Députée tient à souligner le changement de paradigme qui s'opère dans les rangs du Gouvernement et au sein de la majorité à l'égard de l'hôpital. Elle ajoute : « *Notre système de santé ne peut pas être fragilisé, la crise en a renforcé l'exigence absolue ! Nous sommes en train de voter, dans le cadre du Plan de Financement de la Sécurité Sociale pour 2021, un investissement massif et inédit pour nos hôpitaux avec 13 milliards d'euros pour la reprise d'un tiers de la dette des hôpitaux, 19 milliards d'euros de soutien à l'investissement et 8,8 milliards d'euros de revalorisation des salaires des personnels hospitaliers. Ces mesures doivent bénéficier à notre territoire, elle doivent bénéficier à notre CHRU de Nancy, qui rayonne dans toute la région avec ses partenariats nombreux.* »

Les promesses devront se traduire concrètement, au CHRU de Nancy, dans l'intérêt de tous et des coopérations faites avec les hôpitaux lorrains.

La prise de position du Ministre est, pour la Députée, très encourageante pour l'avenir du CHRU de Nancy. Des plans de suppression de lits et de postes ne pourront pas être envisagés dans le cadre du comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO) à venir.

Les engagements du Ministre, accompagnés des nouveaux investissements engagés dans le cadre du Ségur de la Santé et du PLFSS 2021 devront permettre de soutenir les restructurations attendues depuis des années au CHRU de Nancy qui demeure un des meilleurs hôpitaux de France, en préservant son excellence opérationnelle, son exemplarité dans sa capacité à travailler en coopération avec la médecine de ville, et la qualité de vie au travail de ses agents.

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr